

# Quelle politique pour le médicament ?

*Réunis à Dreux fin septembre, lors du colloque Process Pharma, Bernard Lemoine, Jean-Luc Bélingard et Noël Renaudin ont évoqué les perspectives d'avenir dans le domaine des sciences du vivant. Morceaux choisis.*



BERNARD LEMOINE,  
VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ  
DU LEEM

## « Une logique qui ternit notre image »

Pour **Bernard Lemoine**, le secteur industriel apporte aujourd'hui une contribution déterminante au progrès thérapeutique, mais également à l'économie nationale et à sa croissance. A titre d'exemple, il a consacré 11,3 % de son chiffre d'affaires à la recherche en 2004, soit 3,9 millions d'euros sur la période. « Un chiffre qui n'a cessé d'augmenter ces dernières années et qui s'est accompagné d'une multiplication par trois des effectifs

en R&D à l'échelle nationale », affirme-t-il. Autres signaux positifs : « Nous sommes le 1<sup>er</sup> producteur de médicaments de l'UE, le 4<sup>ème</sup> à l'échelle mondiale. Avec 220 sites répartis sur l'ensemble du territoire, nous sommes aussi le 1<sup>er</sup> exportateur européen de médicaments ». Sans parler du bond technologique considérable des biotechnologies qui va occasionner un progrès thérapeutique important dans les mois et les années à venir.

## Trois milliards d'euros ponctionnés depuis 2004

En France, les mesures économiques et réglementaires qui pèsent sur l'industrie pharmaceutique sont extrêmement contraignantes, relève-t-il. En témoigne la ponction « tout à fait inacceptable » sur son CA, comme en 2005, où le montant de la taxe spécifique avait atteint 5 % des ventes. Depuis 2004, l'industrie du médi-

cament aurait ainsi consacré plus de trois milliards d'euros à la réduction des déficits de l'assurance-maladie. Au-delà de la pression budgétaire, le contexte environnemental aurait eu un effet psychologique dévastateur sur la dynamique des emplois et de l'investissement. Une reprise du marché de l'ordre de 3 % est annoncée pour 2007. Mais constitue-t-elle une perspective de croissance de soutien à l'innovation ? « La suffisance des mesures structurantes comme la prise en charge des ALD ou la généralisation sans cesse repoussée du DMP ont accentué la dérive. Le nombre de patients concernés par les ALD est notamment passé de cinq à huit millions, avec les conséquences que l'on connaît », souligne-t-il. Pour une meilleure lisibilité dans la conduite des entreprises, Bernard Lemoine réclame donc une clarification de la gouvernance : maintien du lien entre les conventions unissant les médecins, les pharmaciens et l'Uncam, régulation de l'Etat, retour à une fiscalité de droits communs, fin des taxations spécifiques qui impactent le secteur. Et cela, pour faire de la France un grand pays des sciences du vivant. ■

## « L'offre et la demande sont proches de l'infini »

Pour **Jean-Luc Bélingard**, l'industrie pharmaceutique évolue dans un contexte unique. Celui d'un marché fondamentalement insatisfait. « A la différence du financement, l'offre et la demande sont proches de l'infini », avance-t-il. Et de prendre pour exemple l'explosion des champs médico-scientifiques et cliniques, ou l'absence de solutions thérapeutiques pour bon nombre de pathologies. « Le potentiel d'une immense réussite économique et industrielle est là », confesse-t-il. Si le secteur participe activement à la valeur ajoutée économique et sociale du pays, il reconnaît que la contribution à l'innovation est en recul, tout comme les parts de marché. L'approche « comptable » des déficits sociaux constituent éga-

lement à ses yeux un frein potentiel à l'innovation, du fait de sa planification à court terme, remarque-t-il.

### Un besoin de visibilité

Or, l'industrie a un cruel besoin de visibilité. Les nombreuses secousses provoquées par le système fiscal, les plans d'économies successifs et les différentes vagues de déremboursements ont été difficiles à prévoir pour les laboratoires. Ils ont de surcroît pénalisé l'innovation. Le président d'Ipsen attend donc avec impatience la prochaine réunion du Conseil stratégique des industries de santé (CSIS)... Il espère que l'industrie pourra enfin bénéficier de certaines « facilités », en se voyant notamment reconnaître le statut de secteur stratégique national. « Nous sommes en train de mettre en musique un contexte d'organisation de la recherche publique qui aille dans



JEAN-LUC BÉLINGARD,  
PRÉSIDENT D'IPSEN

le sens d'une politique industrielle du médicament. L'émergence des agences de moyens – telle que l'Agence nationale de la recherche (ANR) – ou le crédit impôt recherche en sont le témoignage », relève-t-il. ■

## « Ne pas confondre enjeux stratégiques et régulation des comptes sociaux »

**Noël Renaudin** a d'emblée tenu à différencier la politique industrielle du médicament et l'équilibre des régimes sociaux : « Ce n'est pas du tout le même sujet ! », insiste-t-il. Concernant le manque de visibilité, pointé du doigt par les industriels du médicament, il ne fait qu'une seule concession : la taxe sur le chiffre d'affaires de l'industrie. D'après lui, le système français de régulation est un des plus prévisible qui soit. Il n'a pas bougé depuis de très nombreuses années. « Cela fait des années qu'on fixe et négocie les prix des médicaments en s'appuyant sur le même principes, sur la même évaluation objective par des commissions indépendantes, sur les mêmes règles : Les spécialités thérapeutiques qui n'apportent rien doivent être ponctionnées, contrairement à celles qui apportent de l'innovation et qu'on est prêt à payer davantage. Ces

NOËL RENAUDIN,  
PRÉSIDENT DU COMITÉ  
ÉCONOMIQUE  
DES PRODUITS  
DE SANTÉ (CEPS)



règles ont été constamment affinées, précisées et améliorées en faveur des innovateurs. Au même titre que la régulation financière de l'industrie d'ailleurs », rappelle-t-il.

### Aucun changement majeur

En matière de politique industrielle du médicament, il ne voit donc pas de changements majeurs dans les années à venir. Les grands principes à l'œuvre seront inchangés : préférence conventionnelle, respect de l'innovation et réalisation des écono-

mies attendues. Il ne doute pas que la promesse de réunir le CSIS soit tenue, se dit surpris de voir les industriels réclamer des mesures et en profite pour glisser à leur attention: « Demandez plutôt la stabilité des règles ! ».

Pour lui, un nouvel élément est cependant à prendre en considération : « On n'équilibrera pas les comptes de l'assurance-maladie sur le dos du médicament. Du moins, côté prix... ». Il a également souligné que les sciences du vivant et l'industrie pharmaceutique sont considérées comme un enjeu stratégique pour les pouvoirs publics, la réunion du CSIS étant pour lui le signe de cette reconnaissance. « Ce qui ne veut pas dire que nous laisserons filer le remboursement des médicaments », prévient-il. Même si la maîtrise médicalisée, mise en œuvre avec énergie, a apporté un plus, elle n'a rien réglé. L'effort sur la quantité et la qualité de la prescription doit notamment être poursuivi. Mais ne confondons pas enjeux stratégiques et régulation des dépenses sociales... ■

Jonathan Icart